Connaitre son territoire : entre passé et renouveau, l'exemple de Montolieu, village du livre.

Un exemple de projet local réussi.

Objectifs
Etre en capacité de restituer l'histoire locale à ses hôtes.

Pré-requis
Pas de pré-requis.

Contenu
Matin : Histoire ancienne d'un village caractéristique de l'Aude.
- Présentation et analyse historique et géographique de la Commune.
Evolutions et grandes caractéristiques communes de ce village avec les autres village Audois.
- Focus sur les moulins : implantations, fonctions et activités économiques en résultant. Déclin de ces moulins en faveur d'un autre développement économique (apparition de chemin de fer permettant le transport des produits, développant les échanges et la spécialisation des territoires au détriment d'une production locale diversifiée).

Après-midi : le Village du Livre.
Présentation d'une initiative : le village du livre.
Historique, dynamique mise en place, étape de création.
Résultat (le village aujourd'hui), reconnaissance obtenue, et témoignages des acteurs d'aujourd'hui.
Bilan de la journée.

Adhérents _ Autres.

Infos complémentaires

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 04/04/2017

Tarifs
Adhérent 0€
Non adhérent 10€
Non agricole 10€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Plus de renseignements
Marie Coupet
aude.po@accueil-paysan.com
Accueil Paysan Aude et PO
12, rue des genêts
11300 Limoux
Tel. 04 68 31 01 14

Taux de satisfaction : %

Restaurant bio sur place (15€) ou repas tiré du sac.

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

11 avr 2017 09:30 - 17:30 (7hrs)	à définir. Déambulation et visite toute la journée. 11170 Montolieu	Marc Rogez. Relieur à la retraite, un des fondateurs du village du livre, Conseiller Municipal membre de la commission du Patrimoine au sein du Conseil Municipal du Montolieu;

Partenaire(s)

Financeur(s)

Financement de la formation et pièces à fournir

Bulletin d'inscription

Nom et Prénom ___________________________________

Adresse ____

____

Tel ____

Courriel ____

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)